



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Russie

Question écrite n° 52693

Texte de la question

Mme Brigitte Douay souhaite interroger le M. le ministre des affaires étrangères sur la situation en Tchétchénie. Ce conflit, par sa violence et sa durée, a fait des milliers de victimes et sinistré durablement toute cette zone. En outre, les informations sur ces affrontements ne nous parviennent qu'au compte-gouttes et cette opacité persistante ne laisse pas de causer de vives inquiétudes quant au sort des populations sur place. En conséquence, elle lui demande de lui préciser l'état des initiatives que la France et ses partenaires européens ont prises et comptent développer pour que ce conflit ne soit pas un « conflit oublié » et pour tenter de trouver une issue à cette tragédie.

Texte de la réponse

Le Gouvernement français partage les préoccupations exprimées ici sur la situation en Tchétchénie. Celle-ci est abordée à chaque occasion dans le cadre du dialogue avec les autorités russes. La question tchétchène a été longuement évoquée lors de la visite du président Poutine en France les 30-31 octobre, tant dans sa dimension européenne - un sommet Union européenne-Russie s'est tenu le 30 octobre - que lors des entretiens bilatéraux avec les plus hautes autorités françaises qui ont suivi. En sa qualité de président en exercice de l'Union européenne, le Président de la République a rappelé la position de l'UE : respect de l'intégrité territoriale de la fédération de Russie, condamnation du terrorisme, respect des engagements souscrits dans le cadre du conseil de l'Europe et de l'organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, priorité de l'action humanitaire à l'approche d'un nouvel hiver, appel à une solution politique. Pour la première fois, l'UE et la Russie se sont accordées sur la nécessité et l'urgence de rechercher une solution politique dans le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la fédération de Russie. M. Poutine a reconnu personnellement, en conférence de presse, que seule une solution politique était à même de résoudre ce conflit. En réponse aux demandes de la communauté internationale, les autorités russes ont fait quelques gestes. Ainsi, des experts du conseil de l'Europe sont en place dans l'équipe de M. Kalamanov, représentant spécial du président russe pour les droits de l'homme en Tchétchénie. Le comité international de la Croix Rouge a pu avoir accès aux camps de détention. La France continue à faire preuve de la vigilance nécessaire afin de rappeler à la Russie les attentes de la communauté internationale, notamment en ce qui concerne la situation humanitaire et la reprise des activités du groupe d'assistance de l'OSCE en Tchétchénie. Dans le même temps, la question tchétchène ne doit pas dispenser de réfléchir avec les partenaires européens et avec les autorités russes à la relation que la France et l'Union européenne souhaitent développer sur le long terme avec la Russie, qui est pour elles un partenaire stratégique en Europe. L'UE et la Russie sont ainsi convenues, lors de leur dernier sommet, de développer une coopération qui aura pour objectif prioritaire de renforcer un état de droit répondant aux exigences démocratiques d'une économie et d'une société modernes.

Données clés

Auteur : [Mme Brigitte Douay](#)

Circonscription : Nord (18^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 52693

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 octobre 2000, page 5956

Réponse publiée le : 27 novembre 2000, page 6727